



CONSEIL DE VIE SOCIALE EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS

REUNION DU 20 MARS 2025

Le Conseil de la vie sociale s'est réuni le 20 mars 2025 à 14h30

Présents :

* Habitants et proches : M. GAILLARD Marius – Président du CVS, M. RIVEY Jean – Vice-président du CVS, Mme LELERRE Nathalie, Mme EUDINE Jocelyne – représentante élue familles, Mme NOEL Monique, M. NOEL Gérard, Mme ECOLASSE Simone, M. MARIE Roger, M. POTEY Olivier, Mme LEFORT Martine, M. FAUDEMER Christian, Mme LARONCHE Martine, Mme TILLARD Christiane, Mme LEBAS Guillemine, Mme LENOIR Janine, Mme QUESNEL Monique – représentante élue familles, Mme MARIE Janine, M. PORET Christophe, Mme Jeannine PORET, M. GAUCHER Raymond, M. FAUDEMER René, Mme BAGOT Cécile, Mme VERON Chantal, Mme LEGRUSLEY Maria, Mme BERTAUT Denise, M. GIARD Louis.

* Conseil d'administration : Mme COUEFFEUR – Directrice,

* Représentant des bénévoles : M. Jean BOUHAILLER – Président association l'Armoire de Mamie

* Personnel : Mme FOUCHARD Valérie – Coordinatrice animation, Mme LE CALVEZ Véronique– IDEC EHPAD, Mme DESALLE Magali-Adjoint Administratif, Mme LEDOYER Anaïse-ASG, représentante du personnel

Compte-rendu rédigé par Mme Magali DESALLE

Ordre du jour

- ✓ Projets institutionnels 2025
- ✓ Bilan CVS 2024
- ✓ Enquête satisfaction prestation blanchisserie
- ✓ Point réunion pré-CVS
- ✓ Point animations 1 er semestre 2025
- ✓ Questions diverses

Madame COUEFFEUR présente l'ordre du jour.

1) Projets institutionnels 2025

L'établissement doit préparer dès 2026 deux importants projets institutionnels pour 2026 :

- **L'évaluation Haute Autorité de Santé**
- **Labellisation Humanitude**

L'année 2025 va permettre à l'établissement d'anticiper les projets institutionnels 2026. Une auto-évaluation complète sera effectuée par l'établissement pour évaluer selon de nombreux critères la qualité des prestations au bénéfice des personnes accueillies et trouver les axes d'amélioration possibles. Une évaluation formelle sera réalisée en 2026 par un organisme évaluateur externe habilité par l'Haute Autorité de Santé. Un système d'information sera mis à disposition des intervenants pour la réalisation de l'évaluation lors de la visite. La visite de cette évaluation permet d'avoir un rapport final d'évaluation. Le rapport de l'évaluation sera transmis à l'Agence Régionale de Santé, au Département de la Manche, dans l'établissement, et diffusé publiquement via la Haute Autorité de Santé. Cette évaluation devra être menée tous les 5 ans.

L'établissement doit renouveler le Label Humanitude obtenu en avril 2021. La directrice fait un point sur la démarche Humanitude (cf power point de présentation).

Projet Maison Gourmande et responsable

Ce projet est financé par subvention de l'A.R.S. Ce projet consiste à sensibiliser les établissements sur le gaspillage, la dénutrition et évaluer la satisfaction des habitants concernant les repas.

Projet architectural

Le projet architectural est trop onéreux pour le Conseil départemental, qui ne souhaite pas qu'on dépasse un prix de journée de 70 € en Hébergement (aujourd'hui 60 €). Le Conseil Départemental ne valide pas le projet en l'état : le souci est qu'on ne peut pas financer les travaux nécessaires avec le budget souhaité par le département, soit environ 10 millions d'euros pour rester proche d'un prix de journée de 70 €.

L'établissement bénéficie d'un accueil de 102 lits alors que l'effectif accordé est de 97 lits, du fait de la présence de chambres doubles.

Il est donc envisagé de demander à conserver 97 lits en hébergement permanent et à bénéficier désormais de 5 lits supplémentaires en hébergement temporaire. Un appel à projet départemental doit être diffusé par l'ARS prochainement mais seulement 12 places autorisées pour le Département de la Manche.

Animaux de compagnie

Madame COUEFFEUR annonce qu'un arrêté est paru pour mettre en œuvre l'accueil des animaux domestiques des personnes âgées en EHPAD. Cela se fait déjà dans certains établissements (l'EHPAD de Villers-Bocage par exemple accueille des animaux), mais la mise en œuvre s'avère complexe. Plusieurs personnes présentes pointent la difficulté pratique de cette mesure : problèmes d'hygiène, de capacité des personnes à gérer leur animal. M. POTEY par exemple dit à la Directrice : « *Ce n'est pas le boulot du personnel !* ». Un point plus complet sera fait lors d'un prochain CVS.

2) Bilan CVS 2024

Mme COUEFFEUR présente le bilan écrit annuel. En 2024, il y a eu 4 réunions au sein de l'établissement. Madame COUEFFEUR rappelle les sujets abordés lors de ces réunions et indique qu'il y a en moyenne 25 participants habitants et familles à chaque réunion. Parmi les projets 2025, il est envisagé d'impliquer le C.V.S dans les deux projets institutionnels que sont l'évaluation HAS et la labellisation Humanitude, d'intégrer davantage les agents représentants les professionnels (lesquels en ont fait la demande) et d'évoquer plus régulièrement la démarche Humanitude. L'établissement doit poursuivre la traçabilité des sujets abordés en réunion C.V.S et doit réfléchir sur la communication.

3) Enquête satisfaction prestation blanchisserie

Madame COUEFFEUR présente le résultat de l'enquête de satisfaction pour le service blanchisserie. Le résultat de l'enquête est de 22 réponses. Les retours sont largement positifs. Le résultat est affiché au sein de l'établissement et sur le site.

4) Point réunion pré-CVS

Les habitants ont échangé lors d'un Atelier Mémoire le 06/03/2025 avec une Aide-soignante. Les habitants souhaitent des animations à thème le week-end. Madame COUEFFEUR précise que cela est plus difficile car il faut mobiliser des agents le week-end. (bilan de la réunion figurant sur le diaporama ci-joint).

5) Point animations 1^{er} semestre 2025

L'EHPAD organise des ateliers crochet avec quelques jeunes volontaires du collège de Torigny les villes. Les habitants vont prochainement participer à une après-midi dansante au MILTON (sur inscription). Madame Valérie FOUCHARD annonce que le Prince Albert II de Monaco viendra en visite le 10/04/25 à la Chapelle pour inaugurer une plaque. Madame COUEFFEUR communiquera des précisions sur l'événement aux familles sur le site Internet de l'EHPAD et FAMILÉO. Une chorale de Roncey « Tous en cœur » viendra chanter le 16/04/2025. Il y aura une célébration Vendredi Saint à la Chapelle.

L'animatrice Mme Valérie FOUCHARD informe que cette année, il n'aura pas de messe pour les malades. Une démonstration Danse Country est prévue le samedi 26/04/2025. Les familles sont conviées pour participer à cette animation.

Les habitants vont bénéficier d'un Concert avec La Chorale Echo du Roc de Granville le 25/05/2025 (jour de la Fête des Mamans). Le repas champêtre aura lieu le 19/06/2025 (Thème prévu : Cabaret).

L'animatrice prévoit 2 après-midis « Glaces » pendant l'été Juillet-Août avec la venue d'un glacier et son camion.

Madame FOUCHARD souhaite organiser un loto un dimanche après-midi mais cela est compliqué avec les organisateurs car ils sont complets pour l'année 2025. A prévoir pour l'année 2026 ?

6) Questions diverses

Question famille : « Est-ce que la Labellisation Humanitude permet d'avoir des aides financières et des effectifs supplémentaires ? » Madame COUEFFEUR répond que non malheureusement, cela permet de valoriser l'établissement pour ses bonnes pratiques mais que cela ne se traduit pas financièrement. Madame COUEFFEUR précise que nous sommes le seul établissement dans la Manche labellisé : il existe d'autres établissements dans la Manche qui sont dans la démarche mais pas labellisés Humanitude.

Appel à projet « qualité de vie au travail » : Mme COUEFFEUR présente le projet pour lequel l'établissement souhaite solliciter un financement ARS. Il concerne la qualité de vie au travail et a été travaillé avec plusieurs agents dont l'ergothérapeute, l'AS référente activité physique adaptée, et l'équipe de nuit. Deux dispositifs ont été présentés afin de faire un choix éclairé. Cet appel à projet permettrait d'installer 5 systèmes de détection des chutes, placées dans les chambres des habitants considérés comme chutant très régulièrement. Ces dispositifs, munis de bippers portatifs, soulageraient la charge mentale des agents en poste, et permettraient également aux agents de nuit d'être plus réactifs tout en favorisant le sommeil des habitants. Ce projet est en accord avec notre philosophie Humanitude.

Une subvention de l'ARS permettrait de couvrir 70% du prix d'achat lequel est de 10 138.36€. Les membres élus du CVS donnent un avis favorable à ce projet.

Fin de la réunion à 16h10. Prochaine réunion le 12/06/2025

Le président du CVS, Marius GAILLARD

